

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	à partir du 01/09/2021
Documents à renvoyer	non

Information succincte	Le réseau des écoles associées de l'UNESCO est un projet fédérateur qui rassemble des écoles porteuses de projets autour de 3 axes : la citoyenneté, le développement durable et l'interculturalité.
-----------------------	--

Mots-clés	Réseau Ecoles Associées Unesco Citoyenneté Développement durable Interculturalité Démocratie Patrimoine Tolérance Droits humains
-----------	--

### Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
<b>Wallonie-Bruxelles Enseignement</b>  <b>Ens. officiel subventionné</b>  <b>Ens. libre subventionné</b> Libre confessionnel Libre non confessionnel	Maternel ordinaire Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA)  Maternel spécialisé Primaire spécialisé Secondaire spécialisé

### Groupes de destinataires également informés

<p>A tous les membres des groupes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)</li> <li>Le Service général du Pilotage des Ecoles et des CPMS</li> <li>Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)</li> <li>Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)</li> <li>Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)</li> </ul> <p>Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone</li> <li>Le Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la FWB</li> </ul>
---

### Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, DGEO - Fabrice AERTS-BANCKEN, Directeur général
--

### Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Goisse Philippe	AGE/DGEO/Direction d'appui	02 690 84 99 philippe.goisse@cfwb.be
Lamberts Alain-Yves	AGE/DGEO/Direction d'appui	02 690 84 74 alain-yves.lamberts@cfwb.be

Madame, Monsieur,



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Écoles  
associées  
de l'UNESCO

*Un projet  
 fédérateur*

## 182 pays, plus de 11 500 écoles membres du réseau

Le réseau des écoles associées de l'UNESCO rassemble des institutions éducatives partout dans le monde autour d'un objectif commun : élever les défenses de la paix dans l'esprit des enfants et des jeunes.

Proche des idéaux de l'initiative, et de celle plus large de l'UNESCO, la Fédération Wallonie-Bruxelles s'est associée à ce projet en 2001 et l'a relancé en 2019.

La mission de notre réseau se concentre sur les trois axes fondamentaux suivants :

**Citoyenneté mondiale, culture de la paix et soutien de la non-violence**

**Environnement, développement et modes de vie durable**

**Apprentissage interculturel et diversité culturelle**



Notre réseau regroupe des écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles, tous niveaux, types et réseaux d'enseignement confondus autour des valeurs communes défendues par l'UNESCO.

### ET BIENTÔT LA VÔTRE ?

Vous développez (ou vous comptez développer) des projets dans les matières visées. L'éducation au développement durable, l'éducation à la citoyenneté mondiale, les droits humains, la démocratie, la tolérance, la préservation du patrimoine, le dialogue interculturel, les problèmes mondiaux... sont des thèmes que vous abordez avec et pour vos élèves au sein de votre établissement scolaire ?

### REJOIGNEZ-NOUS ET DEVENEZ UNE « ÉCOLE ASSOCIÉE DE L'UNESCO »

Partages d'expériences, formations, présentations de ressources pédagogiques, conférences : nous organisons régulièrement des rencontres pour et avec les directions et enseignant.e.s des écoles de notre réseau en Fédération Wallonie-Bruxelles.

La coordination nationale a développé des pages sur enseignement.be ; toutes les informations sur notre réseau y sont disponibles et des mises à jour sont prévues régulièrement. Vous y retrouverez :

- Les informations générales ;
- Les écoles du réseau en FWB ;
- L'agenda des événements, les appels à projets et les concours ;
- La présentation de ressources sur un des thèmes abordés dans le cadre de notre projet ;
- Les informations pratiques et documents utiles.

## S'INFORMER ET RESTER CONNECTÉ.E

**FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES** | **E ENSEIGNEMENT.BE**

Menu Enseignement.be

- SYSTÈME ÉDUCATIF
- RESSOURCES
- CARRIÈRES DANS L'ENSEIGNEMENT
- DE A À Z
- INDEX ALPHABÉTIQUE
- ÉCOUTE ÉCOLE
- DÉCOLLAGE
- PROJET ALTECOLE
- MON ÉCOLE, MON MÉTIER
- AGÈREMENT DES PROFESSIONNELS DES SOINS DE SANTÉ
- CORONAVIRUS
- CDPA
- LES ASSIÈS DE L'ORIENTATION À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT
- SUBVENTION ALTERNATIVE (CABINET DESIR)
- PRIX ÉDUCATION 2021
- ÉCOLES ASSOCIÉES DE L'UNESCO
- ÉCOLES DU RÉSEAU

Accueil > De A à Z > Ecoles associées UNESCO

### LES ÉCOLES ASSOCIÉES DE L'UNESCO

Écoles du réseau | À l'agenda | Focus du mois | Inscription et infos

Membre des

UNESCO

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Écoles associées de l'UNESCO

Le réseau des écoles associées de l'UNESCO rassemble des institutions éducatives partout dans le monde autour d'un objectif commun : promouvoir l'éducation, la science et la culture pour le bien-être des jeunes.

11 500 écoles associées de l'UNESCO sont actuellement inscrites dans le réseau. Elles travaillent concrètement pour la compréhension et le dialogue interculturel.

Proche des idéaux de l'Initiative de la Décennie de l'Éducation pour tous (2001) et la réussite en 2019.

**Mouvement**

**www**

accessible maintenant sur  
[enseignement.be/eaunesco](https://enseignement.be/eaunesco)

(Lien hypertexte : Clic ou Ctrl+Clic sur l'image pour accéder aux pages dédiées)

## La Charte et le R.O.I.

Ces deux documents présentent les valeurs et les objectifs visés par ce programme mais aussi les engagements de chaque intervenant (les écoles, la coordination nationale, le comité de pilotage).

Ces documents sont repris en annexe et sont également téléchargeables sur :

[www.enseignement.be/eaunesco](http://www.enseignement.be/eaunesco)

## L'infolettre des écoles associées à l'UNESCO

Quatre fois par an, le comité de pilotage publie une infolettre sur les activités du réseau. Pour rester informé.e sur toutes nos actions et activités, envoyez simplement le mot « Abonnement » (dans le titre de votre mail) à l'adresse [eaunesco@cfwb.be](mailto:eaunesco@cfwb.be)

## Les contacts

- |                 |  |                   |
|-----------------|--|-------------------|
| - Par courriel  | <a href="mailto:eaunesco@cfwb.be">eaunesco@cfwb.be</a> |                   |
| - Par téléphone | Philippe Goisse  | Tél. 02 690 84 99 |
|                 | Alain-Yves Lamberts                                    | Tél. 02 690 84 74 |

Plus d'informations sur le réseau international et ses objectifs :

[https://aspnet.unesco.org/fr-fr/Pages/A\\_propos\\_du\\_reSeau.aspx](https://aspnet.unesco.org/fr-fr/Pages/A_propos_du_reSeau.aspx)

Visitez également le portail des commissions belges pour l'UNESCO :

<https://www.unesco.be/fr>

Cordialement,

Le Directeur général,

Fabrice AERTS-BANCKEN

# CHARTRE

## DES ÉCOLES ASSOCIÉES DE L'UNESCO

ENSEMBLE, NOUS NOUS ENGAGEONS À ...

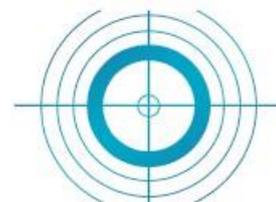


### ... ADHÉRER AUX OBJECTIFS DE L'UNESCO :

En mettant en place le **réseau d'écoles associées de l'Unesco** en Fédération Wallonie-Bruxelles ayant pour objectif de contribuer à développer le **mieux vivre ensemble** localement en vue de construire les fondements d'une **paix solide et durable**.

### ... VISER LES OBJECTIFS DU RÉSEAU :

- Promouvoir le concept de **citoyenneté mondiale** et contribuer au **développement durable**;
- Contribuer à la qualité de l'éducation par la mise en œuvre des **4 piliers de l'éducation** : apprendre à connaître, à faire, à être, à vivre ensemble ;
- Jouer un **rôle novateur** au sein du système éducatif ;
- Éclairer les jeunes sur les nouveaux **enjeux mondiaux** ;
- Produire un **effet d'entraînement** à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.



### ... RÉPONDRE À CERTAINES CONDITIONS :



- **Présenter un dossier** relevant différents **projets interdisciplinaires** inscrits dans le projet et dans la politique de l'établissement.
- **Réaliser des actions pédagogiques** autour des **5 thèmes** suivants :
  1. problèmes mondiaux et rôle du système des Nations unies ;
  2. droits de l'homme, démocratie et tolérance ;
  3. dialogue interculturel ;
  4. développement durable et citoyenneté mondiale ;
  5. préservation du patrimoine matériel, immatériel et naturel.
- **Développer des partenariats** autour de soi par rapport à ces enjeux et en informant l'entourage de l'établissement.

### ... (EN TANT QU'ÉTABLISSEMENT)

- Être actif au **renforcement** des principes et des programmes de l'UNESCO, en classe et avec les partenaires de l'établissement ;
- Donner de la **visibilité** au programme ;
- Mettre en œuvre des projets dont la démarche permet de **développer les connaissances et les compétences** du socle commun ;
- Désigner un.e **référent.e** au sein de l'établissement scolaire chargé.e d'entretenir un contact direct et régulier avec la coordination nationale de la FWB ;
- Organiser la **participation du/de la référent.e** à la réunion annuelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles et prendre en charge son déplacement ;
- Transmettre à la Commission nationale pour l'UNESCO un **rapport d'activité** selon des modalités propres à l'établissement, entre les mois de juin et août ;
- Établir des **liens de communication** entre les écoles associées du territoire national ou d'autres pays ;



### ... (EN TANT QUE COORDINATION NATIONALE FWB)

- Promouvoir le réseau en assurant le maximum de **visibilité aux activités** ;
- **Valoriser ses actions et ses initiatives** en les portant à la connaissance de l'Unesco, du ministère et de toute institution compétente dans le domaine éducatif, notamment par le biais des espaces en ligne dédiés ;
- Assurer une **veille documentaire et diffuser toute information utile** concernant les événements organisés par l'Unesco ;
- Organiser un **temps annuel de formation et d'échanges de pratiques** pour les référent.e.s des établissements du réseau ;
- Faciliter les **prises de contact entre établissements du réseau national et du réseau international** ;
- Faciliter l'organisation de **rencontres entre écoles associées** et jouer un **rôle de conseil** auprès des porteurs de projets ;
- Associer les adhérent.e.s du réseau aux **groupes de réflexion** organisés par la coordination nationale FWB, ainsi qu'aux réunions contribuant à **l'élaboration des politiques** et des pratiques éducatives ;
- **Associer** les établissements **aux réunions internationales** organisées sous l'égide de l'Unesco.
- **Constituer un comité de pilotage** vis-à-vis des actions à mener, des réflexions et des outils destinés aux écoles associées, en y intégrant des partenaires issus du monde associatif ou institutionnel ayant un lien pertinent avec les objectifs du RÉSEAU tels que définis plus haut.



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT.BE

(Lien hypertexte : Clic ou Ctrl+Clic sur l'image pour ouvrir ou télécharger la Charte)

## VISION

La stratégie d'éducation du réseau des écoles francophones, germanophones de la FWB s'appuie sur l'ECM et l'EDD, aux fins de la réalisation des ODD.

La liberté pédagogique pour chaque école est reconnue.

La Charte des Ecoles associées de l'UNESCO en Fédération Wallonie Bruxelles engage déjà de façon générale les écoles du réseau et la Coordination nationale en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le présent ROI est rédigé afin de donner des précisions par rapport à la Charte. Il détaille les rôles et les limites du fonctionnement et il répartit les devoirs et les responsabilités de chacune des parties prenantes. Le ROI définit aussi la durée des mandats et les procédures de fonctionnement.

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Le réseau s'appuie sur trois objectifs complémentaires :

1. Création : le réseau développe, teste et diffuse des matériels éducatifs innovants qui favorisent l'adoption de nouvelles approches d'enseignement et d'apprentissage.
2. Enseignement & apprentissage : les pouvoirs organisateurs, les chefs d'établissement, les enseignants, les élèves et la communauté scolaire élargie intègrent les valeurs et objectifs de l'UNESCO.
3. Interaction : le réseau offre la possibilité d'échange d'expériences, connaissances et bonnes pratiques entre et avec les écoles partenaires, les individus, les communautés, les décideurs politiques et la société dans son ensemble.

## CONSTITUTION ET RÔLE DU « COPIL »

1. Un Comité de pilotage, intitulé COPIL, est constitué de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, Annoncer la Couleur (ENABEL) et l'ASBL Coren.
2. Le COPIL a établi un échéancier de 2 rencontres au minimum par an :
  - 1 réunion avec les représentants des écoles participantes.
  - 1 réunion avec tous les acteurs liés aux Ecoles Associées ainsi que les futurs enseignants issus des écoles supérieures (sections pédagogiques).
3. Le COPIL analyse les besoins et outille les écoles dans leur contribution à l'agenda 2030.
4. Le COPIL veille à promouvoir activement les projets des écoles et à assurer une visibilité valorisante des Ecoles associées UNESCO en Fédération Wallonie-Bruxelles, au national, à l'international.
5. Le COPIL assure un appui ainsi qu'une facilitation pédagogique et technique aux membres du réseau.
6. Le COPIL aide à se familiariser avec les 17 ODD et à faciliter leur prise en compte dans le quotidien des Ecoles Associées UNESCO.

7. Le COPIL favorise la coopération avec ASPnet7 Vlaanderen pour initier des activités communes/collectives et élargir l'impact des actions.
8. Le COPIL veille à impliquer les élèves des Ecoles Associées dans les rencontres qu'il organise.
9. Le COPIL propose aux équipes projet, des méthodes et des approches novatrices, participatives et créatives pour changer et transformer les systèmes et les politiques d'éducation.

### **ENGAGEMENT DES ÉCOLES DU RÉSEAU**

L'école s'engage pour au moins 3 années à :

1. Présenter un plan de travail annuel prévisionnel des actions qui seront menées au sein de l'école chaque mi-octobre selon le canevas fourni avec des niveaux d'engagements différents ;
2. Présenter un rapport annuel des réalisations passées établi en s'appuyant sur le modèle fourni ou sous forme libre avant le 7 juillet de chaque année ;
3. Participer, chaque année scolaire, à au moins un projet, concours ou campagne d'envergure mondiale ou régionale proposé par l'UNESCO, ou à une activité connexe d'envergure nationale proposée par le Coordonnateur national ;
4. Célébrer, chaque année scolaire, au moins deux journées internationales des Nations Unies, en mobilisant l'ensemble de la communauté scolaire ;
5. Afficher un symbole de l'affiliation au réSEAU dans l'établissement, conformément aux instructions du Coordonnateur national ou aux dispositions prises par ce dernier ;
6. Informer la communauté scolaire de l'affiliation de l'établissement au réSEAU (réunions avec le personnel, les parents et les élèves, affiches, site Web de l'école, etc.) ;
7. Actualiser, au moins deux fois par an, dans l'Outil en ligne, les informations qui concernent l'établissement (Coordonnées, statistiques et activités de l'école), à l'aide du didacticiel disponible auprès du Coordonnateur national ou accessible directement sur la plate-forme ([aspnet.unesco.org](http://aspnet.unesco.org)) après connexion.